

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.
1916/02/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

Ils sentaient qu'ils étaient la masse
De fer pour forger la cuirasse.

Ils sentaient que de tous leurs corps
On allait ne faire qu'un fort

Contre l'innombrable ruée
De l'armée horrible nouée

Là-bas, par quel ordre assassin
Et dans quel sinistre dessein !

Et ces hommes changeaient de face,
On voyait passer de l'audace

Dans leurs yeux pauvres et leurs mains,
Déjà levaient sur le chemin,

Au lieu des outils de naguère,
Comme des étendards de guerre !

SAINT GEORGES DE BOUHÉLIER.

* * *

En janvier 1916, les représentations de *La Navarraise* de Massenet, et de *L'Attaque du Moulin*, de M. Alfred Bruneau ont été interdites en Suisse.

* * *

Théâtre de l'Apollo

Le 25 novembre 1915, le théâtre de l'Apollo donnait la première représentation de *La Cocarde de Mimi-Pinson*, opérette de MM. Francis GALLY et Maurice ORDONNEAU, musique de M. Henri GOUBLIER fils. N'ayant pu en temps voulu signaler cet heureux ouvrage qui vient d'atteindre sa centième représentation, nous avons sollicité des auteurs, quelques lignes sur les origines de leur collaboration. C'est M. Henri Goublier fils qui nous répond, voici sa lettre :

Paris, le 1^{er} Février 1916.

Je me rends d'autant plus volontiers à votre désir de connaître la petite histoire de *la Cocarde de Mimi-Pinson*, qu'elle n'est peut-être pas banale.

A la fin du mois d'août dernier, j'étais à Royan, occupé à terminer une partition pour l'Apollo, lorsque M. Maurice ORDONNEAU, le librettiste bien connu, vint passer quelques jours dans cette ville, au sujet d'une affaire avec M. MAILLARD, directeur de l'Apollo et du Casino municipal de Royan. Notre ami Francis GALLY, proposa alors à M. Ordonneau d'écrire une pièce sur l'œuvre de *la Cocarde de Mimi-Pinson*, dont le maître Gustave CHARPENTIER commençait à s'occuper.

Henri GOUBLIER fils en composerait la musique ! dit-il.

— Il a déjà un ouvrage reçu à l'Apollo... et moi-même suis en pourparlers avec M. Mail et moi-même suis en pourparlers avec M. Maillard, répondit M. Ordonneau.

— Qui sait?... aux derniers les bons, quelquefois ! répliqua Francis Gally, qui est un homme aussi pratique qu'aimable.

Pendant quatre jours, on se réunit à l'hôtel : à la fin du quatrième, le scénario

était fait ! Gally écrivit fiévreusement la plus grande partie de la prose et Ordonneau mettant tout au point, écrivit la partie chantée.

Sur ces entrefaites, M. Maillard qui voyait, dans son Casino, les nombreux conciliabules des trois anabaptistes, leur demanda un jour ce qu'ils fabriquaient dans l'ombre ?

— Nous faisons une pièce, répondirent les malfaiteurs... mais nous sommes déjà en affaires avec vous, mon cher ami et nous ne voudrions pas abuser de votre bienveillance envers nous.

— Enfin ! en deux mots, de quoi s'agit-il ? dit M. Maillard.

— Voici ! Et Gally conta l'historiette en vingt phrases.

— Ça me va ! s'écria M. Maillard, qui est l'homme des solutions rapides. Dans deux mois, j'ouvrirai l'Apollo avec la *Cocarde de Mimi-Pinson* !

Et, en effet, deux mois et demi après, notre pièce voyait les feux de la rampe.

M. Maillard, non seulement monta notre opérette merveilleusement, mais il avait su trouver une pléiade d'artistes qui, tous, étaient exactement à leur place, dans des rôles qui semblaient faits à leur mesure ; M. A. BEAUVAL, dont l'élégance et le jeu plein de sûreté et de distinction a réalisé une création charmante, M. MASSART, le comique si fin et si apprécié, M. CARLOS-AVRIL, qui a campé un poilu inoubliable et qui forma avec l'hilarante Madeleine GUILTY, cuisinière naturaliste, un couple fêté par d'inénarrables éclats de rires à chacune de leurs entrées en scène ! Mlle MARY-RICHARD, une arpète de la plus comique originalité, la jolie Mlle A. RAULY enfin ; et surtout, l'exquise, la talentueuse JENNY-SYRIL, dont la grâce, la jolie voix, l'art du chant sont incomparables et contribuèrent pour beaucoup, au succès de la pièce, qui atteindra sa centième représentation cette semaine.

On lui promet deux cents représentations, ce qui serait un vrai record, par le temps qui court.

Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai et qui ne serait pas joyeux de voir tous mes confrères suivre le même chemin, de façon à supplanter à jamais les Austro-Boches, tout au moins en France !

HENRI GOUBLIER, FILS.

NOS ÉDITEURS

(Suite)

M. Alphonse Leduc & C^{ie}

Excusez-moi, je vous prie, du retard apporté à la réponse que vous m'avez demandée pour votre enquête.